

pas plus sous l'Empire que sous la République, il n'a passé sur le ventre du monde.

Ce drapeau disparut avec Napoléon pour faire place au drapeau blanc de la Restauration ; mais il fut repris en 1830 par Louis-Philippe. Or, la monarchie de Juillet et la seconde République n'ont rien fait pour illustrer ce nouveau tricolore ; le second Empire ne lui a guère laissé d'éclat. Reste donc la présente République pour l'inonder de gloire.

N'oublions pas que c'est par tolérance que nous pouvons faire flotter le drapeau politique de la France au Canada. Vienne un conflit entre la France et l'Angleterre, que ferons-nous de ce drapeau ? Ne vaut-il pas mieux l'abandonner maintenant de notre plein gré, que d'attendre qu'on nous donne l'ordre de le faire disparaître ? L'incident Laval-McGill, à Montréal, lors de la délivrance de Ladysmith, doit nous apprendre ce qui pourrait arriver.

Laissons-le repasser la mer sans trop de regret, car sa présence ne nous a guère été avantageuse, même au point de vue patriotique.

Pour nous en convaincre, constatons d'abord que notre patriotisme n'est plus ce qu'il était autrefois. Ainsi, ce CHANT NATIONAL, préparé pour la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, en 1901, et que LA PRESSE publiait, avec sa notation musicale, quelques jours avant la fête, a pour titre et pour refrain :

“NOUS SOMMES ENFANTS DE LA FRANCE !”